

## Archives régionales des Pays de la Loire

### Témoignages oraux d'agents du Conseil régional

# Carine BOULAY

*Entretien du 29 avril 2024*

12 AV 21



## Plus jamais ça !

**12 décembre 1999** : l'ERIKA sombre, déversant 19 000 tonnes de fioul lourd sur 400 km de côtes atlantiques.

**12 février 2007** : le procès de l'ERIKA s'ouvre. Partie civile, la Région des Pays de la Loire se bat pour obtenir réparation et reconnaissance du préjudice écologique, pour la première fois en France.

Aujourd'hui, la Région des Pays de la Loire plaide la cause de tous les ligériens devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Demain,  
retrouvez toute l'actualité du procès sur  
[www.proces-erika.org](http://www.proces-erika.org)

Le site web des collectivités parties civiles au procès de l'Erika qui se sont coordonnées pour faire reconnaître le préjudice écologique : Région des Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes, Conseil général du Finistère, Villes de Saint-Nazaire, de Pornichet et de Pornic, Cap l'Orléant.



## Libération

# MARÉE NOIRE TOTAL BLANCHI ?

« L'écologie » Libération révèle que la Cour de cassation pourrait annuler purement et simplement la confirmation de la compagnie pétrolière, douze ans après le naufrage de l'Erika »

« A Bamako, tout le monde a perdu les pédales »

La sole au plafond

Quand les talibans formaient Merah

Sarkozy, programme sans coup d'éclat

### Inventaire chrono-thématique

établi par Jérôme Kirion, étudiant en master 2 Archives à l'université d'Angers  
sous la direction de Séverine Ménet, attachée principale de conservation du patrimoine  
2024

*Illustrations page précédente :*

- *Affiche éditée par la région Pays de la Loire, annonçant l'ouverture du procès correctionnel de l'Erika en 2007. Archives régionales des Pays de la Loire (449 PR 16).*
- *Une du journal Libération du 6 avril 2012, un mois avant l'ouverture du procès en cassation. Exemplaire conservé par le pôle Affaires juridiques, Archives régionales des Pays de la Loire (109 W).*

**Cote : 12 AV 21**

**Carine BOULAY**

*Entretien du 29 avril 2024*

**Fonctions au Conseil Régional : juriste puis responsable du pôle Affaires juridiques (2004-2018),  
directrice des Affaires juridiques et assemblées (depuis 2018)**

**Circonstances et traitement des enregistrements :**

Lieu : Hôtel de Région

Interviewer : Jérôme KIRION, stagiaire aux archives régionales des Pays de la Loire

Méthode d'entretien : semi-directive

Matériel utilisé : logiciel Audacity, micros individuels *Røde Wireless GO II*.

Durée : 1 h 07'

**Éléments biographiques :**

Études de droit à Brest

2004 : entrée au Conseil régional, juriste au service juridique

2007 : responsable du pôle juridique

2018 : directrice des Affaires juridiques et des assemblées (DAJA)

**Thèmes abordés dans les entretiens :**

- le parcours personnel et l'entrée au service juridique de la Région Pays de la Loire en 2004
- le rapport personnel à la catastrophe de l'Érika
- le rôle du service juridique dans un dossier confié à des cabinets d'avocats
- la coopération interrégionale sur ce contentieux
- les enjeux des procès de la catastrophe de l'Érika
- l'après Érika : leçons et mémoire d'une affaire unique.

**Conditions de consultation :**

Conditions : communicable immédiatement.

Existence d'une transcription : non.

**Sources complémentaires aux Archives régionales des Pays de la Loire :**

109 W Archives du service des affaires juridiques relatives au procès Érika.

110 W Archives du directeur général délégué Ressources, secrétariat général relatives au procès Érika.

## 12 AV 21

Entretien du 29 avril 2024

- 1** 00:00 > 06:00 **Parcours avant l'arrivée au Conseil régional des Pays de la Loire, circonstances d'arrivée (6'00)**

Identification de l'enregistrement – présentation personnelle : milieu familial, études – responsable des affaires juridiques domaniales dans le Jura – le lien familial avec l'Ouest – l'arrivée au service juridique du Conseil régional des Pays de la Loire en 2004 – les premiers contacts ponctuels avec le dossier Érika – la prise de fonction de responsable du pôle Affaires juridiques en 2006.
- 2** 06:00 > 17:17 **Implication progressive dans le dossier Érika (11'17)**

Un dossier d'abord piloté au niveau de la Direction Conseil, contrôle et coordination (D3C) plus que par le service juridique – le choix de faire appel à un cabinet d'avocats pénalistes – l'association progressive du service juridique et les échanges avec les homologues des autres collectivités – l'implication personnelle par la découverte des enjeux juridiques – les tensions et débats autour de la notion de préjudice écologique et la volonté des collectivités de la faire entrer dans le droit français.
- 3** 17:17 > 22:18 **Un rapport personnel à la marée noire de l'Érika (4'59)**

La découverte des plages polluées à Belle-Île-en-Mer en décembre 1999 – une émotion intense réactivée par la découverte du dossier juridique et de la chaîne des responsabilités.
- 4** 22:18 > 26:05 **Les enjeux du procès (1) – les craintes (3'47)**

Un dossier juridique exceptionnel – Une grande incertitude sur la reconnaissance de la compétence des tribunaux français, du préjudice écologique et de la faute inexcusable de Total – la décision des juges de la Cour de cassation.
- 5** 26:05 > 31:21 **Les enjeux du procès (2) – le rôle du service juridique (5'16)**

La contribution à la question de la compétence environnementale de la région – l'implication dans la création et le fonctionnement de l'association interrégionale Ouest Littoral Solidaire (AIOLS) – Un dossier peu évoqué dans le service.
- 6** 31:21 > 44:16 **Les enjeux du procès (3) – de la première instance à la Cour de cassation (12'55)**

L'assistance aux audiences : émotions suscitées par les témoignages – la question de la responsabilité de Total – la participation du service juridique à la stratégie : questions de l'appel et du pourvoi en cassation – la reconnaissance du préjudice écologique en appel – la négociation et l'accord avec la Rina pour le versement des dommages et intérêts – le pourvoi en cassation pour faire reconnaître la responsabilité de Total.
- 7** 44:16 > 54:59 **Les réactions à la décision de la Cour de cassation (10'43)**

La reconnaissance du préjudice écologique et de la responsabilité de Total – un sentiment de joie et de justice à l'annonce de l'arrêt – évocation de la une du journal *Libération* du 6 avril 2012 et la médiatisation du dossier – les difficultés à faire exécuter une partie des décisions de justice.

**8** 54:59 > 1:06:15 **L'après Érika (11'16)**

Les projets d'affectation des indemnités et d'évolution de l'AIOLS – le projet de colloque et l'assistance à la conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) de Bruxelles en 2013

– un dossier unique dans une carrière de juriste par sa nature et son ampleur – une mémoire collective à entretenir.

**9** 1:06:15 > 1:07:48 **Conclusion de l'entretien**

## Précisions sur plusieurs noms et acronymes cités dans les enregistrements <sup>1</sup>

### Noms cités

AUXIETTE Jacques : président du conseil régional des Pays de la Loire (2004-2015)

Érika (pétrolier) : pétrolier affrété par la société Total-Fina-Elf et battant pavillon maltais, ayant fait naufrage le 12 décembre 1999 au large de la Bretagne, occasionnant une vaste pollution sur 400 km de côtes du Finistère à la Charente-Maritime.

BUCCO Jean-François : juriste au pôle juridique de la Région Pays de la Loire.

LEPAGE Corinne : avocate spécialisée dans le droit de l'environnement, avocate de dix communes de Loire Atlantique et de Vendée lors de l'affaire Érika.

MARTINEAU Odile : juriste entrée à la Région Pays de la Loire en 1992, responsable du service juridique de 1994 à 2007 (Carine Boulay lui a succédé).

MIGNARD Jean-Pierre : avocat pénaliste du cabinet parisien Lysias, conseil de la Région à partir de sa constitution de partie civile en 2002.

PITTARD Yves : avocat du cabinet nantais Cornet-Vincent-Ségurel, spécialiste en droit de l'environnement, conseil de la Région dès 1999.

PORTANGUEN Samuel : juriste au pôle juridique de la Région Pays de la Loire

POLLARA Antonio : gestionnaire d'exploitation du navire, société Panship (Italie).

PRIOL Jacques : directeur de la Coordination, du Conseil et du Contrôle (D3C), à laquelle est rattaché le service juridique de la Région des Pays de la Loire de 2004 à 2007.

RINA : Société de classification et de certification des navires qui a délivré la dernière certification de l'Érika.

TORDJMAN Emmanuel : avocat pénaliste du cabinet parisien Lysias, conseil de la Région à partir de sa constitution de partie civile en 2002.

SAVARESE Giuseppe : armateur du navire, société Tevere Shipping (Malte).

VILLENEUVE Pierre : directeur des affaires juridiques de l'évaluation et du contrôle interne au sein du conseil régional de Bretagne (2004-2016)

---

<sup>1</sup> Cette liste n'indique pas tous les noms cités dans les enregistrements, mais ceux pour lesquels une précision biographique est utile pour la compréhension.

## Acronymes et sigles

AIOLS	Association interrégionale Ouest Littoral solidaire, créée en 2020, constituée de collectivités territoriales touchées par la marée noire de l'Érika et d'organismes en lien avec la mer et l'environnement.
CRPM	Conférence des régions périphériques maritimes, rassemblant plus de 150 régions issues de l'Union européenne.
DAJA	Direction Affaires juridiques et assemblées
D3C	Direction de la Coordination, du Conseil et du Contrôle, créée en 2004, à laquelle est rattaché le service juridique de la Région des Pays de la Loire de 2004 à 2007.
DGS	Directeur général des services
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux, partie civile aux procès de l'Érika.